



Association des Usagers du Port d'Ars en Ré

DECEMBRE 2018 N° 39



AUPARIENS AUPARIENNES !

Le temps est revenu de vous rédiger notre bulletin de communication et de vous informer de ce qui s'est passé depuis que vous êtes retournés à vos occupations après l'été superbe que nous avons eu et les conditions de navigation exceptionnelles qui allaient ensemble (à part quelque coups de vent en juin !).

Notre « Banc du Bucheron » traditionnel qui était prévu le 15 juillet à été annulé pour une cause exceptionnelle, pour une fois ce n'était pas le mauvais temps qui nous a empêché de le faire mais nos footeux qui jouaient une finale que personne ne voulait manquer, on est sûr de pouvoir refaire des « Bancs du Bucheron » mais des finales de foot moins ! On a quand même refait cette sortie le 15 août où on a été très vite à court d'huitres, c'est dire le succès rencontré, mais toutes nos excuses pour ceux qui sont arrivés trop tard et qui n'en ont pas eu. Le deuxième « Banc du Bucheron » a eu lieu le jeudi 30 août et les retardataires ont cette fois pu se désaltérer avec le punch en quantité ! Les prochaines fois on prévoira plus d'huitres !

La nouveauté de cette année réside dans l'annuaire des marées qui, cette fois, a été réalisé en commun avec nos amis du CNAR. Outre le fait qu'un annuaire commun dégage des économies d'argent, de temps, et d'énergie, il montre que les deux plus importantes associations maritimes du canton nord sont capables de se retrouver pour faire des actions communes avec plus d'impact auprès de nos administrations afin de faire avancer nos projets et les nécessaires travaux pour pouvoir naviguer en sécurité dans notre Fier et dans ses alentours.

Nous vous rendons compte en détail des actions faites et des prévisions dans la suite de ce bulletin et, tout votre Conseil d'Administration vous souhaite une bonne fin d'année et de joyeuses fêtes de Noël en attendant de vous retrouver sur l'eau ou au local un verre à la main !

Jean Luc BENARD et le Conseil d'administration.

AG DU 9 aout et CA du 24 aout.

Notre AG s'est tenue le 9 aout, où vous étiez nombreux à la séance et nous vous en remercions, mais aussi au repas « crêpes » qui a eu beaucoup de succès, la météo qui s'annonçait difficile avec beaucoup de vent s'est adoucie et nous avons pu faire notre traditionnel repas sur le quai devant notre local, punch, crêpes, rosé, et bordeaux n'ont pas résisté longtemps à vos assauts au grand plaisir de tous.

Le CA qui suit a la charge d'élire le Bureau et sans surprise le bureau précédent à été reconduit par votre Conseil d'Administration à savoir : Jean Luc BENARD Président, Frédéric TADDEI Trésorier, Bernard GAU-VERDON Secrétaire, vous avez d'ailleurs reçu par mail le compte rendu de l'AG et le résultat du CA pour l'élection du bureau.

CONSEIL PORTUAIRE 27 novembre 2018 :

Cale de carénage : Pour répondre aux obligations de la loi sur l'eau, les carénages devront se faire sur des aires aménagées qui devront répondre à un certain nombre de normes. Pour le port d'Ars, le projet d'aire de carénage prévu est situé sur l'aire actuelle entre le local AUPAR et les bâtiments de Blondeau Marine, cette zone va être agrandie, le bâtiment devant Blondeau Marine sera détruit et des systèmes de récupération des eaux polluées seront installés en souterrain sous cette zone, des prises d'eau et d'électricité seront aussi prévues pour pouvoir raccorder des nettoyeurs individuels. Compte tenu des délais administratifs pour les autorisations nécessaires, les travaux ne commenceront qu'après la saison 2019, alors il ne sera plus possible de caréner sur la cale Cazavant ni ailleurs, mais que sur cette zone dédiée. Pas de problème de financement puisqu'il s'agit d'investissement, ce qui n'est pas le cas pour le dragage.

Dragages : Les dossiers sont lancés, comme pour la cale de carénage, ils sont maintenant en attente des autorisations de notre « chère » administration française.

Tarifs 2019 : Ils seront augmentés de 2% pour tenir compte de l'inflation et des travaux à faire, malgré une demande du CLUPP et de l'AUPAR de modération qui n'a pas été acceptée.

Escales : Le nombre d'escales de navires de passage est stable par rapport à 2017 ce qui n'est pas très bon puisqu'on avait enregistré une baisse significative depuis quelques années, les raisons : l'attractivité du port d'Ars ?, l'accès ?, l'accueil ?, en tous cas c'est une baisse de recettes pour le port et ce n'est pas bon pour les budgets de réparations et d'investissements.

Entretien : Toujours des problèmes avec les portes des deux bassins, mais on a maintenant une Société qui réagit très rapidement pour nous dépanner en cas de problème et des remplacements de pièces, notamment électriques, ont été faites pour fiabiliser les systèmes.

ACTUALITE ASSOCIATION

Nous avons fait une sortie très appréciée en flottille sur St Denis d'Oléron et ensuite sur Boyardville du 6 au 9 septembre et nous avons programmé des sorties pour 2019 :

Du 23 au 26 mai : Ars / St Denis / Port Bourgenay / Ars, ce qui fait un tour complet de l'île de Ré.

Samedi 6 juillet et samedi 3 aout : Pique-nique sur le « Banc du Bucheron » (un grand classique)

18 aout : Parade des OFNI où nous sommes partenaires (ceux qui se sentent prêts peuvent fabriquer un OFNI)

6 septembre : Soirée SNSM comme chaque année.

Du 3 au 6 octobre : Sortie Ars / Rochefort / La Rochelle / Ars, pour ceux qui l'ont faite et pour ceux qui l'ont loupée.

DERNIERE MINUTE : Une réunion a eu lieu le 21 décembre au sujet des dragages à l'initiative de la Mairie où nous étions présents avec le bureau d'études qui a fait les études préliminaires. Plusieurs techniques ont été proposées pour réaliser les dragages des deux bassins et de l'avant port mais pas du Chenal du Curé, malgré notre demande, car il n'est pas dans la concession du port et que son incorporation dans le dossier pourrait tout faire retarder. La solution qui sera probablement retenue (sous réserve des accords administratifs !) serait un dragage mécanique par pelle hydraulique et un stockage des sédiments sur une zone dédiée, l'avantage de cette solution serait le délai qui pourrait être de 4 à 5 mois de travaux mais pas avant tous les accords et on prévoit commencer les dragages pendant l'hiver 2020 ce qui nous laisse encore deux saisons dans cette situation, mais ça avance et c'est ce qu'il faut retenir. Pour le financement c'est sur le budget d'entretien qu'il faut prélever les sommes (réglementation administrative tordue oblige !) et pas sur le budget investissement qui est mieux garni. Mais on devrait arriver à boucler grâce aux provisions faites et à venir pour 2019 et 2020.

JOYEUX NOEL ET BONNE ANNEE A TOUS. A BIENTOT SUR NOS PONTONS